**REUNION Bureau du 20 mars 2023**

**Salle de réunion du stade du marais**

1. Animation 13 mai : organisation

11 épreuves 13 équipes minimum. 15 athlètes/équipe

Relancer la mairie + faire la demande de matériel 🡪 PATRICE

Organisation 🡪 OLIVIER

Achat : - Goûter ?

* Buvette ?
* Gobelet réutilisable à commander pour évènement ultérieur ? (cf prototype AURELIE)
* Eau pour encadrant et atelier « pause » 🡪 AURELIE
* Médailles (240) 🡪 AURELIE
* 45 coupes (15x3). 🡪 AURELIE

1. Sortie en bus samedi 17 juin : devis, combien de personnes, dépenses…

Sortie pour les éveils et poussins. Pas de baby.

Saint-Valéry-en-caux

Voir avec José pour l’organisation dans le tennis club 🡪 OLIVIER

Remettre à jour les devis d’octobre pour 1 car de 60 pers max. 🡪 AURELIE

Utilisation du matériel en notre possession :

* Rubalise
* Coupes
* Médailles
* Goûters

Le club prend en charge le café et gâteaux pour les encadrants.

Le bureau se met d’accord sur une participation de 5€ par participant sauf pour les encadrants. S’il y a plus de participant que de place dans le car, la priorité sera donnée aux enfants ayant participé aux compétitions.

1. Meeting athlétisme vendredi 9 juin : combien de place, qui, comment…

Le club propose d’inviter les athlètes les plus méritants (à partir de benjamin) au meeting de Paris le vendredi 9 juin à 19h au stade Charlety.

Il est demandé aux entraineurs de nous fournir rapidement une liste d’athlète afin qu’OLIVIER puisse envoyer un mail aux parents des enfants concernés.

Patrice et Aurélie et peut-être Olivier se propose d’y aller.

Le transport se faisant en transport en commun sera à la charge de la famille.

Le RDV sera à la gare d’Argenteuil ainsi que le rdv du retour.

1. Date AG

Elle est fixée au vendredi 23 juin 2023 pour une AG extraordinaire (changement de statuts) + AG ordianaire

Les invitations doivent être envoyée avec l’ordre du jour + le pouvoir + candidature au comité directeur au plus tard le …………… (vérifier dans les statuts le délai pour l’envoi)

Il faut penser à photocopier des lettres de pouvoirs pour les mettre à disposition au local.

Faire réservation salle Nelson Mandela 🡪 AURELIE

Le bureau organisera un petit pot de l’amitié 🡪 AURELIE

Préparation :

* Préparer le mail des invitations
* Envoi des invitations 🡪 OLIVIER
* Refaire les statuts 🡪 AURELIE
* Récupérer les pouvoirs 🡪 AURELIE
* Revoir règlement intérieur
* Revoir projet sportif
* Vote du bureau
* Préparation budgétaire 🡪 AURELIE
* Préparation résultats sportifs 🡪 OLIVIER

1. Projection prochaine saison : qui reste, qui fait quoi et retour rencontre

Aurélie : reste uniquement s’il y a une réorganisation profonde du club

Patrice : ok pour rester membre du bureau mais pas forcément en tant que président

Olivier : ok pour rester en tant qu’entraineur, pour le bureau que s’il y a une réorganisation

Mohamed : reste pour nous aider

Stéphane : bureau ok mais partage le point de vu d’Aurélie

Aurélie fait un débrief sur sa rencontre avec Mr Saint Jean suite à la demande du bureau faite lors de la dernière réunion.

Quelques points validés :

* 2h d’entrainement au lieu d’une heure et demi
* Pas de baby l’année prochaine
* Prendre plus d’entraineur à partir de Benjamin pour proposer 2 disciplines par entrainements
* Avoir une coordination
* Avoir des entraineurs de qualité et diplômés
* Augmenter les effectifs
* Augmenter la participation aux compétitions

Points en suspens :

* L’entrainement des éveils/poussins le samedi (tout le monde ne s’est pas prononcé)

Point à voir avec le groupe :

* Rémunération
* Organisation
* Qui entre dans le comité directeur/bureau

En conclusion, le bureau propose une date de rencontre le lundi 27 mars.

1. Forum des assos

Pour info le 9 septembre 2023

1. Commande tee-shirt

Revoir devis avec Aramis Sport et le valider 🡪 AURELIE

1. Former encadrant année prochaine

Il est acté que tous les encadrants non-diplômé doivent suivre au minimum une formation dans la saison.

1. Question diverse et remarque

Stéphane non demande s’il est possible que le club prenne en charge une course dans le département pour les HS.

Il revient vers le bureau avec les dates et les tarifs.

Aurélie fait remarque de nouveau qu’elle ne trouve pas normal que tous les entraineurs/encadrants soient indemnisés du même montant.

Elle aimerait qu’une différence soit faite entre un mineur et en entraineur diplômé et avec de l’ancienneté.